

Socfin publie quatre nouveaux rapports indépendants de vérification de Proforest

Les nouvelles évaluations portent sur Socapalm Mbambou et Mbongo au Cameroun, SOGB en Côte d'Ivoire et Socfin Cambodia, portant à dix le nombre de rapports de vérification Proforest accessibles au public.

Fribourg, Suisse / 8 octobre 2026

Socfin a publié 4 nouveaux rapports indépendants de vérification préparés par Proforest, à la suite d'évaluations menées chez **Socapalm Mbambou** et **Socapalm Mbongo** au Cameroun, **SOGB** en Côte d'Ivoire et au Cambodge auprès de **Socfin-KCD** et **Coviphama**.

Les rapports évaluent la mise en œuvre et l'alignement des mesures introduites en réponse aux recommandations formulées par Earthworm Foundation (EF) à la suite de ses précédentes investigations indépendantes sur des allégations concernant ces opérations.

Dans le cadre de ces 4 nouvelles évaluations, Proforest a examiné **105 mesures, dont 103 ont été jugées pleinement alignées** sur les recommandations d'EF et 2 partiellement alignées. Aucune mesure n'a été classée comme non alignée.

Quatre opérations supplémentaires évaluées de manière indépendante

Chez **Socapalm Mbambou**, Proforest a vérifié **22 mesures, toutes jugées pleinement alignées** sur les recommandations initiales. 20 ont été classées comme faisant l'objet d'une mise en œuvre continue, tandis que 2 composantes ont été évaluées comme partiellement mises en œuvre.

Chez **Socapalm Mbongo**, Proforest a examiné **24 mesures**. 23, soit 96%, ont été jugées pleinement alignées et 1 partiellement alignée. 21 mesures ont été classées comme faisant l'objet d'une mise en œuvre continue, tandis que 3 composantes ont été évaluées comme partiellement mises en œuvre.

Chez **SOGB**, **32 mesures** ont été évaluées. 31, soit 97%, ont été jugées pleinement alignées et 1 partiellement alignée. 8 mesures ont été classées comme mises en œuvre, 22 comme faisant l'objet d'une mise en œuvre continue et 2 comme partiellement mises en œuvre.

Chez **Socfin Cambodia**, couvrant les opérations de **Socfin-KCD** et **Coviphama**, Proforest a vérifié **27 mesures, toutes jugées pleinement alignées** sur les recommandations. 12 ont été classées comme mises en œuvre, 13 comme faisant l'objet d'une mise en œuvre continue et 2 comme partiellement mises en œuvre.

Comme lors des évaluations précédentes, le processus de vérification a combiné l'examen de documents, des observations de terrain et des consultations avec les parties prenantes

concernées. Les missions à Mbambou et Mbongo ont été menées en avril 2026, celle à la SOGB en mai 2026 et celle de Socfin Cambodia en juin 2026.

La vérification indépendante dans le cadre d'un processus d'amélioration continue

Les évaluations portent sur un ensemble de sujets sociaux, environnementaux et communautaires propres à chaque opération. Ceux-ci comprennent notamment le dialogue avec les communautés, les questions foncières, la gestion des plaintes, les conditions de travail, la prévention des violences fondées sur le genre et du harcèlement, le suivi environnemental, l'accès à l'eau et les moyens de subsistance locaux.

Au Cambodge, l'évaluation porte également sur des questions liées aux droits des peuples autochtones, au dialogue avec les parties prenantes et au Consentement Libre, Préalable et Eclairé (CLPE). Proforest a confirmé le plein alignement des 27 mesures examinées, tout en identifiant des domaines dans lesquels la mise en œuvre et le suivi doivent se poursuivre dans le temps.

Les rapports distinguent **l'alignement** des mesures avec les recommandations d'EF de leur **statut de mise en œuvre**. Une mesure classée comme faisant l'objet d'une « mise en œuvre continue » reflète la nature continue de l'action concernée plutôt qu'une absence de mise en œuvre. Cela s'applique, par exemple, au dialogue avec les parties prenantes, au suivi, à la formation et aux mécanismes de gestion des plaintes.

« Avec cette troisième série de rapports, 10 de nos opérations ont désormais fait l'objet d'une vérification indépendante par Proforest. Ces évaluations nous apportent un regard externe précieux, à la fois sur les progrès accomplis et sur les domaines dans lesquels une attention soutenue demeure nécessaire. Il est important de garder à l'esprit que l'objectif va au-delà de l'achèvement d'actions individuelles. Il s'agit d'identifier les zones de risque, d'ancrer des pratiques efficaces dans la durée et de renforcer continuellement notre approche grâce au dialogue, au suivi et à l'expérience acquise sur le terrain. », a déclaré Céline Schmitz, Directrice du Développement durable de Socfin.

Dix rapports de vérification Proforest désormais accessibles au public

Ces 4 publications font suite à 2 précédentes séries de rapports Proforest publiées par Socfin en juillet 2026.

Le **13 juillet 2026**, Socfin a publié les 3 premières évaluations, portant sur **Okomu Oil Palm Company** au Nigéria, **Socfin Agricultural Company** (SAC) en Sierra Leone et la **Liberian Agricultural Company** (LAC) au Libéria. Proforest a examiné 107 mesures dans le cadre de ces opérations, dont 106 ont été jugées pleinement alignées sur les recommandations initiales.

Une deuxième série, publiée le **21 juillet 2026**, portait sur **Socapalm Dibombari**, **Socapalm Edéa** et **Safacam** au Cameroun. Les 75 mesures évaluées sur ces 3 opérations ont toutes été jugées pleinement alignées.

Avec cette troisième série de publications, **10 rapports de vérification Proforest sont désormais accessibles au public**, portant au total sur **287 mesures**. Parmi celles-ci, **284 ont été jugées pleinement alignées sur les recommandations d'EF**, 3 partiellement alignées et aucune non alignée.

De 2023 à fin 2025, Socfin a mandaté EF pour mener des investigations indépendantes, comprenant des missions de terrain, sur des allégations concernant plusieurs de ses opérations. À la suite de la publication des conclusions et recommandations d'EF, [Socfin a élaboré des plans d'action spécifiques à chaque site et a régulièrement rendu compte de leur mise en œuvre](#).

En janvier 2026, Socfin a mandaté Proforest afin de vérifier de manière indépendante, au moyen de visites de terrain, d'examens documentaires et de consultations avec les parties prenantes, la mise en œuvre des mesures prévues dans ces plans d'action ainsi que leur alignement sur les recommandations initiales.

La publication des rapports de vérification s'inscrit dans la démarche de Socfin en matière **d'examen indépendant, de transparence et d'amélioration continue**.

Les 4 nouveaux rapports sont disponibles sur le site Internet de Socfin :

- [Socapalm Mbambou – Vérification Proforest, avril 2026](#)
- [Socapalm Mbongo – Vérification Proforest, avril 2026](#)
- [SOGB – Vérification Proforest, mai 2026](#)
- [Socfin Cambodia – Vérification Proforest, juin 2026](#)

Les 6 rapports précédemment publiés portent sur :

- [Okomu – Vérification Proforest, février 2026](#)
- [SAC – Vérification Proforest, mars 2026](#)
- [LAC – Vérification Proforest, mars 2026](#)
- [Socapalm Dibombari – Vérification Proforest, avril 2026](#)
- [Socapalm Edéa – Vérification Proforest, avril 2026](#)
- [Safacam – Vérification Proforest, avril 2026](#)

À propos de Socfin

Fondé en 1905, Socfin est un **groupe agro-industriel international actif dans l'agriculture tropicale**, dont les activités portent principalement sur la production de caoutchouc naturel et d'huile de palme. Présent dans 10 pays d'Afrique et d'Asie, le Groupe s'appuie sur une expérience de long terme dans le développement agricole. Son approche repose sur le renforcement progressif des pratiques environnementales et sociales, le dialogue avec les parties prenantes et une logique d'amélioration continue, en cohérence avec des standards internationalement reconnus.

Contact : media@socfin.com